

En Corse, des contrats d'assainissement à vau-l'eau

PAUL GIACOBBI n'est pas Florent Manaudou, mais le député sait nager. Le président de la collectivité territoriale fait même figure de spécialiste de la brasse coulée, au vu de sa gestion de l'Office d'équipement hydraulique de Corse (OEHC). Le 25 février, sans prévenir la présidente de l'Office (1), il suspend de ses fonctions Ange De Cicco, directeur de cet établissement public (50 millions d'euros de budget annuel, 270 salariés). Son maintien, écrit-il dans son arrêté, créait « un risque imminent de troubles sociaux ». Du

même trait de plume, le même jour, il convoque ce cadre en vue d'« un entretien préalable à la fin de [ses] fonctions ». Une affaire rondement menée : le 13 février, le même Giacobbi avait pris un premier arrêté le rétablissant dans ses fonctions. On boit la tasse !

Cette histoire d'eau (trouble) made in Corse, où les intérêts collectifs et personnels s'entremêlent, débute quelques mois plus tôt. Le 19 mars 2013, après une rocambolesque accusation de harcèlement moral, relayée par des syndicats, De Cicco est

viré. Le 23 octobre 2014, le tribunal administratif de Bastia juge la collectivité territoriale coupable d'un « excès de pouvoir » et ordonne la réintégration du directeur (« Le Canard », 29/10/14). Depuis, celui-ci patientait, silencieux, sur le bord du bassin. Il n'aura replongé que douze jours. Comme si ni le pouvoir politique ni les syndicats n'avaient intérêt à le voir barboter de nouveau.

Un coup de flotte

Pendant l'absence de De Cicco, le 14 janvier précisément, des enquêteurs de la police judiciaire débarquent à l'Office. C'est Nicolas Bessone, le procureur de Bastia, qui les envoie : il vient d'ouvrir une enquête préliminaire sur les conditions d'attribution d'un marché public de rénovation d'une station d'épuration, du côté des îles Sanguinaires. La communauté d'agglomération d'Ajaccio est maître d'ouvrage. Il y en a pour un peu plus de 11 millions d'euros.

OTV, une filiale marseillaise de Veolia, obtient le marché. Elle utilise l'Office comme sous-traitant. Montant du deal : un peu plus de 200 000 euros. Pour un tiers de ce montant, elle fait appel, en avril 2011, aux services d'une petite société insulaire, Corse Ingénierie.

C'est cette boîte qui intéresse la justice. D'abord, parce qu'elle

n'a pas un mois d'existence lorsqu'elle obtient son contrat. Ensuite, parce qu'on ignore quelle indispensable prestation elle a fournie pour 70 000 euros. Enfin, et surtout, parce que sa gérante est l'épouse d'un ingénieur de l'Office qui a piloté la rénovation de la station des Sanguinaires. Et, lorsque celui-ci ne barbote pas dans la qualité des eaux, il provoque quelques remous à la collectivité territoriale de Corse : Paul-Felix Benedetti est élu nationaliste.

Aujourd'hui « en disponibilité » de l'OEHC, il assure au « Canard » avoir averti son employeur d'un éventuel problème juridique : « Il m'a été répondu que cela n'en posait pas. Et puis, ou j'acceptais de faire le travail ou l'Office perdait le marché. Nous ne sommes que trois ou quatre ingénieurs en France à pouvoir effectuer le travail demandé. » Sans cagoule ?

« Cette affaire est tristement banale en Corse », relativise une source judiciaire. Pas sûr, pour une autre : « L'Office hydraulique, comme d'autres structures parapubliques, est un réservoir à la fois à emplois de complaisance et à financements occultes d'organisations légales ou clandestines. »

Une bombe à eau, peut-être.
Didier Hassoux

(1) Giacobbi a décidé de la virer, elle aussi, le 2 mars. On coule !

APRÈS LA FERMETURE DU SALON DE L'AGRICULTURE...



... LES ANIMAUX ONT RETROUVÉ LEUR HABITAT NATUREL